

## RESTRUCTURATION À L'AVENIR

## « Des avancées » et « un ultimatum »

**Les négociations se poursuivent** au sein des Éditions de l'Avenir. Avec des avancées. Mais rien n'est réglé pour autant.

Les réunions du conseil d'entreprise extraordinaire et de la délégation syndicale qui se sont tenues lundi au sein des Éditions de l'Avenir n'ont pas permis d'apaiser les craintes du personnel quant à la restructuration (suppression de 60 équivalents temps plein sur un total de 280 travailleurs) annoncée fin octobre, estime Olivier Cattelain, secrétaire permanent CNE. Des avancées ont toutefois été constatées

sur le volet social, ajoute-t-il. Les cadres de l'entreprise ont par ailleurs proposé de rencontrer la direction. « Afin de travailler sur une hypothèse sérieuse » pour le futur des Éditions, ajoute Olivier Cattelain. « Si, de ces discussions, sortent des éléments qui font avancer les négociations, tant mieux. Mais je reste prudent à ce stade. »

« Une série d'éléments ont permis de temporiser les choses, surtout l'après-midi lorsque l'on a discuté du volet social » du plan de restructuration, affirme le représentant du syndicat chrétien, sans donner de détails sur les éléments en question. « À présent, nous avons une base de discussion sur ce point. »

« Mais si la direction s'est montrée encline à discuter du volet social, elle n'est pas du tout sortie de son plan de départ (la restructuration), ajoute-t-il. Le climat reste donc très tendu. »  
« Le temps commence à compter. Si

nous sommes encore face à un blocage jeudi, la situation risque de devenir explosive. Nous ne pouvons pas écarter l'hypothèse d'actions. »

Des précisions sur les plans commercial et rédactionnel ont été apportées par la direction, précisent les syndicats. De nouvelles demandes ont été adressées. Des réponses sont attendues pour jeudi.

« Sur le volet social, nous leur avons donné un ultimatum : le préavis de grève sera déposé à l'issue de la réunion si nos demandes ne sont pas rencontrées. » Et d'ajouter : « Nous espérons que la direction est bien consciente de sa responsabilité dans le maintien de la paix sociale dans l'entreprise. »

Le prochain conseil d'entreprise extraordinaire aura lieu jeudi prochain en matinée. La réunion de la délégation syndicale est prévue l'après-midi. ■

## Le cdH mise sur l'offre d'IPM

Le cdH s'est manifesté hier pour soutenir la proposition du groupe de presse IPM de

racheter les Éditions de l'Avenir. Pour le cdH, cette proposition est à ce stade la plus crédible pour le maintien de la pluralité de la presse et de l'emploi.

« Rapprocher les Éditions de l'Avenir d'IPM (La Libre, la DH)

permet de soutenir directement une stratégie digitale forte, ce qui fait actuellement défaut. Par ailleurs, cette solution garantit le maintien de la pluralité de la presse, vu l'absence actuelle du groupe IPM au niveau régional,

indique le président Benoît Lutgen. En termes d'emploi, il semble également que cette possibilité soit la plus à même d'offrir des garanties stables. » Le MR s'était aussi prononcé pour ce scénario.

## Province de Liège : Écolo va demander une fois encore de sortir « L'Avenir » de Nethys

Dénonçant « la gestion et la stratégie de pourrissement » appliquées par Nethys aux Éditions de l'Avenir, Écolo a appelé, lundi, la Province de Liège « à assumer ses responsabilités » en tant qu'actionnaire principal de l'intercommunale afin de « trouver rapidement une issue favorable à cette situation critique ».

Les écologistes, par la voix de Muriel Gerkens, conseillère provinciale et coprésidente provinciale d'Écolo, avaient déjà déposé le 27 octobre dernier, jour de l'installation du conseil provin-

cial liégeois, une motion afin que ce dernier se prononce clairement pour sauver l'emploi et garantir le pluralisme de la presse. Cette motion sera discutée ce mardi en commission provinciale.

Un texte similaire a par ailleurs été déposé dans les conseils communaux de Communes actionnaires de Publifin alors qu'une assemblée générale de l'intercommunale est prévue le 30 novembre avec, à l'ordre du jour, son plan stratégique futur.

« C'est l'occasion pour les Commu-

nes actionnaires et la Province de se positionner en faveur de la diversité de la presse et du respect des travailleurs des Éditions de l'Avenir, soulignent les Verts. Par le dépôt de la motion tant au niveau provincial que communal, Écolo souhaite promouvoir un positionnement collectif de la part de toutes celles et tous ceux qui ont le pouvoir d'agir. »

Écolo rappelle que la Province est l'actionnaire principal de Publifin « et que ses représentants se doivent donc de veiller à la meilleure gestion des structures qui en dépendent ». ■